

Date de la convocation : **jeudi 28 mai 2026**Conseillers en exercice : **19**

Date d'affichage du Procès-verbal : 10 juin 2026

Conseillers présents : **13**Nombre de procuration : **2**

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Présents : **Gérard BANQUET, Bernard DANIEL, Lolita ARRIGHI, Igor ORIOL, Natasha DELHOUME, Yann RICHE, Patrick LECOMTE, Mylène GALLARDO, Yvelise ROPTIN, Dany DANJOU, Catherine BOLLEE, Christophe STROSAR, Daniel SAUVAGE,**

Absents excusés : **Karine COMBE, François DAGOLDI, Michaël DUREZ, Hugo BATAILLE**

Absents : **Hervé AIRAL, Julie COLLAS**

Pouvoirs : **Karine COMBE à Yvelise ROPTIN, François DAGOLDI à Gérard BANQUET**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme Lolita ARRIGHI est désignée secrétaire de séance

ORDRES DU JOUR :

1°) Elections sénatoriales, désignation des titulaires et suppléants

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Daniel SAUVAGE, Patrick LECOMTE, Natasha DELHOUME, Igor ORIOL

Mme Lolita ARRIGHI est désignée comme secrétaire de séance.

Pour information : les sénateurs ne sont plus élus directement par les citoyens. Ils sont élus par un collège électoral, composé de députés et sénateurs, de conseillers départementaux et régionaux, ainsi que de délégués des conseils municipaux (qui représentent la très grande majorité des électeurs sénatoriaux)

Donc, le conseil municipal doit désigner :

- Des délégués titulaires (5) ; ils voteront aux élections sénatoriales le dimanche 27 septembre 2026
- Des suppléants (3) ; ils remplacent les titulaires en cas d'empêchement.

Il a été proposé au conseil municipal de déposer une liste de candidats et de voter au bulletin secret.

Après dépouillement, la liste « BANQUET Gérard » a obtenu les résultats suivants :

- 15 suffrages obtenus soit 5 mandats de délégués
- 15 suffrages obtenus soit 3 mandats de suppléants
 - Nombre de bulletins : 15
 - Suffrages exprimés : 15
 - Bulletins blancs ou nuls : 0

Voici la liste des candidats :

Ordre	Délégués Titulaires
1	BANQUET Gérard
2	ARRIGHI Lolita
3	DANIEL Bernard
4	DELHOUME Natasha
5	ORIOL Igor

Ordre	Délégués Suppléants
1	RICHE Yann
2	GALLARDO Mylène
3	LECOMTE Patrick

Une feuille de proclamation pour annoncer la liste nominative officielle des élus est immédiatement établie.

Un procès-verbal retraçant toute l'élection et validant sa régularité est également retranscrit.
Ces documents ont été envoyés immédiatement à la Préfecture à l'issue de cette élection.

DELIBERATIONS :

021-2026 Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (1000 habitants et+)

Une délibération retraçant cette élection de délégués titulaires et suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial a été prise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité,

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à dix-huit heures et vingt-quatre minutes,

Fait à Mons,
Le vendredi 5 juin 2026

Gérard BANQUET
Maire de MONS,

Lolita ARRIGHI
Secrétaire de séance